

Attestation de formation théâtrale initiale ou de pratique théâtrale

RAPPEL CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION :

Attester d'une formation théâtrale initiale ou d'une pratique théâtrale d'une durée d'une année au moins (hors option théâtre au lycée) : diplôme d'études théâtrales délivré dans les établissements d'enseignement artistique spécialisés, attestation d'une pratique en compagnie, en école ou en cours privés.

Vous pouvez joindre à votre dossier plusieurs attestations.

Nom de la structure

Type de structure

- conservatoire à rayonnement régional, départemental, intercommunal ou communal
 école ou cours privé(s) compagnie
 autre, précisez :

Adresse

Code postal Ville Pays

Site internet

N° de siret

Précisez,

→ Pour les formations théâtrales initiales délivrées par les **établissements d'enseignement artistique spécialisés***, les **écoles ou cours privés** :

Responsable pédagogique et/ou professeur-e

Autre(s) discipline(s) exercée(s)

Volume horaire hebdomadaire **et** volume horaire annuel

OU

→ Pour la pratique en **compagnie** :

Actions menées, les projets et créations auxquels le ou la candidat-e a participé (précisez dates de répétitions et représentations)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Chef-fe de file, metteur-e en scène

Fait à le

Signature de l'administration et cachet de l'établissement :